

CONSEILLER/CONSEILLERE ENTREPRISE

Dans le cadre de ses missions, la Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat de Saint Pierre et Miquelon met en œuvre un accompagnement aux entreprises ressortissantes notamment sur les volets de la création, du développement mais également de la transmission ou de la cessation.

MISSIONS

Les principales missions du Conseiller Entreprise seront :

- Accompagner le porteur de projet de création dans sa réflexion et l'élaboration globale du projet et définir les actions à mettre en œuvre (accompagner à la réalisation d'un plan d'affaires cohérent, étude du marché visé, cohérence du modèle d'affaires, financements et aides mobilisables, choix du statut juridique et des impacts fiscaux et sociaux).
- Orientation si besoin vers les services internes et partenaires externes.
- Accompagnement au diagnostic financier des projets, au montage des dossiers de financement et à leur instruction (analyser des bilans, comptes de résultats et soldes intermédiaires de gestion).
- Savoir tirer des recommandations générales et financières de projet (RH, commerciales, logistiques, investissements, etc...) .
- Suivi post-crédation des entreprises (analyse financière de l'exercice en cours, aide à la mise en place de tableaux de bord, évaluation de la stratégie commerciale, diagnostic des besoins et préconisations ...).
- Participer à des événements en lien avec l'entrepreneuriat.
- Accompagnement et/ou réalisation en qualité de mandataire des Formalités INPI pour les entreprises.
- Reporting d'activités en lien avec les missions.

PROFIL

Formation supérieure dans le commerce, la gestion, ou l'administration des Entreprises.

Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine ou débutant accepté si formation en adéquation avec le poste.

Goût pour le conseil et l'orientation auprès des entreprises

Savoir-faire :

Gestion et analyse financière des formes juridiques des entreprises

Usage des outils et des procédures afférentes aux formalités déclaratives des entreprises

Connaissance des dispositifs et des acteurs dans le domaine de l'accompagnement à la création d'entreprises

Connaissance et curiosité pour les enjeux économiques et sociaux du territoire

Aisance avec les outils bureautique et les outils de communication virtuels.

**Savoir-être :**

Sens du service, de la relation et de la satisfaction client

Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse des besoins

Rigueur et confidentialité

Sens de l'organisation - Autonomie - Ponctualité

Adaptabilité, polyvalence et capacité à travailler en équipe

Esprit d'équipe, partage de l'information

CONDITIONS D'EMPLOI

Poste basé à la CACIMA de Saint-Pierre et Miquelon.

CDD à temps complet (35h) à pouvoir immédiatement et jusqu'à la mi-septembre 2025.

Statut : Agent de Maitrise

Horaires : lundi au vendredi de 8h30-12h / 13h30-17h avec modulation horaire.

Éléments de rémunération :

Salaire mensuel brut de 2 600 euros (ouvert à la négociation en fonction du profil)

Rémunération sur 13 mois

Prévoyance prise en charge à 100% (de la Tranche A)

Mutuelle prise en charge à 100% (du Socle)

Titres-restaurant

27 jours ouvrés CP (Hors fractionnement)

Pour postuler, merci d'adresser votre candidature par mail à l'adresse : secretariat@cacima.fr